

SÉNAT

Le mercredi 23 novembre 1960

La séance est ouverte à 3 heures de l'après-midi, le Président étant au fauteuil.

Prière.

L'honorable Walter M. Aseltine: Honorables sénateurs, je sollicite l'indulgence du Sénat afin de remettre à plus tard dans la journée les préliminaires habituels pour nous permettre de passer sans tarder à l'étude du discours du trône. Cet après-midi, nous entendrons les discours des deux motionnaires; le chef de l'opposition (l'honorable M. Macdonald, Brantford) désire aussi prendre la parole. C'est pourquoi je demande l'indulgence du Sénat.

Des voix: D'accord.

DISCOURS DU TRÔNE

MOTION TENDANT À L'ADOPTION DE L'ADRESSE EN RÉPONSE—AJOURNEMENT DU DÉBAT

Le Sénat aborde l'étude du discours que Son Excellence le Gouverneur général a prononcé lors de l'ouverture de la session.

L'honorable A. J. Brooks propose, appuyé par l'honorable L.-P. Beaubien:

Que l'Adresse suivante soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général afin d'offrir les humbles remerciements du Sénat à Son Excellence pour le gracieux discours qu'il Lui a plu de prononcer devant les deux Chambres du Parlement:

A Son Excellence le major-général Georges-P. Vanier, compagnon de l'Ordre du service distingué, à qui ont été décernées la croix militaire et la décoration des Forces canadiennes, Gouverneur général et Commandant en chef du Canada: Qu'il plaise à Votre Excellence:

Nous, très fidèles et loyaux sujets de Sa Majesté, le Sénat du Canada, en Parlement assemblés, demandons l'autorisation d'offrir nos humbles remerciements à Votre Excellence pour le gracieux discours que Votre Excellence a adressé aux deux Chambres du Parlement.

—Honorables sénateurs, c'est un grand honneur que m'a conféré le leader du gouvernement au Sénat (l'honorable M. Aseltine) en m'invitant à proposer l'adoption de l'Adresse en réponse au discours du trône. Cela me reporte à 35 ans en arrière, alors que j'ai été élu pour la première fois à l'Assemblée législative du Nouveau-Brunswick. A l'occasion de ma première session à

l'Assemblée législative, j'ai eu alors l'honneur de proposer l'Adresse. Je m'en souviens très bien, j'étais très nerveux et très timide en face de la responsabilité qui m'incombait. Après toutes ces années, je ne crains pas de l'avouer, je ressens encore à peu près les mêmes sentiments. Toutefois, j'ai survécu, comme vous pouvez le constater. Si ma mémoire est fidèle, on m'a reproché, entre autres choses, d'avoir parlé trop longtemps. Je vais tenter de ne pas commettre la même erreur cet après-midi.

Dès le début, qu'il me soit permis de dire que je me sens tout à fait chez moi, ici, dans cette magnifique salle. Pendant les 25 ans que j'ai siégé à la Chambre des communes, j'ai eu le plaisir et l'occasion de connaître nombre de mes collègues que je vois ici aujourd'hui. Je connais le leader du gouvernement au Sénat (l'honorable M. Aseltine) depuis 25 ans. C'est un des premiers hommes distingués que j'ai rencontré après mon arrivée à Ottawa. Le chef de l'opposition au Sénat (l'honorable M. Macdonald, Brantford) et moi-même avons été élus à la Chambre des communes en même temps et j'ai suivi sa carrière distinguée avec beaucoup de plaisir.

L'honorable M. Aseltine: Bravo!

L'honorable M. Brooks: J'ai dit tout à l'heure que je me sens tout à fait chez moi ici—de fait, entrer ici c'est un peu comme entrer dans son propre foyer—et je tiens à exprimer sur-le-champ ma profonde gratitude pour le gracieux accueil que m'ont fait les sénateurs des deux côtés de la Chambre, lorsque je vous ai été présenté l'autre jour, et encore une fois cet après-midi. On me dit que l'honneur de proposer l'adoption de l'Adresse, au Sénat comme à la Chambre des communes—je suppose que je devrais dire «l'autre endroit»—revient d'ordinaire aux nouveaux membres. Je suppose que cela fait partie de notre initiation comme novice dans l'une ou l'autre des deux Chambres.

Honorables collègues, je suis très heureux d'avoir été présenté au Sénat en compagnie des deux autres nouveaux sénateurs qui ont pris leurs fauteuils en même temps que moi, savoir la gentille et distinguée sénatrice de Victoria (P.Q.), l'honorable M^{me} Josie D. Quart, et le sénateur de Bedford, l'honorable M. L.-P. Beaubien. Je suis sûr qu'ils se montreront dignes de cette auguste et honorable assemblée.

L'honorable M. Macdonald (Brantford): Très bien!

L'honorable M. Brooks: Honorables sénateurs, après avoir entendu pendant vingt-cinq ans les discours prononcés à l'autre endroit par les motionnaires de l'Adresse en réponse au discours du trône, j'en suis venu